I. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/53/S/2026-2027

RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU OU CABINET POUR LA NUMERISATION DU FONDS DOCUMENTAIRE DE LA PRESSOTHEQUE ET LE DEVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMERIQUE D'ACCES PUBLIC

Date de publication : le 30/10/ 2026

Date d'ouverture des offres : le 19/11/ 2026

1. Objet du marché

La Pressothèque de la Direction Générale des Publications de Presse Burundaise constitue un fonds documentaire patrimonial exceptionnel pour le Burundi. Elle conserve, depuis plusieurs décennies, des collections de presse nationale et internationale, des rapports institutionnels, des dossiers de presse thématiques, des discours de chefs d'État et une importante production éditoriale récente. L'inventaire actuel du fonds fait état d'environ 300 titres ou rubriques documentaires représentant approximativement 4 500 unités physiques (reliures, numéros, livrets, classeurs et ouvrages), dont plusieurs séries continues remontant aux années 1950-1970 et se prolongeant jusqu'aux acquisitions les plus récentes de 2026.

Ce fonds est aujourd'hui exposé à des risques de dégradation physique (acidité du papier journal, manipulation répétée, conditions de conservation perfectibles) et reste largement inaccessible au grand public, aux chercheurs et aux médias faute d'outils de consultation numérique.

C'est dans cette perspective que la Direction Générale des Publications de Presse Burundaise envisage le recrutement d'un bureau ou cabinet pour la numérisation intégrale du fonds documentaire de la Pressothèque, sa structuration archivistique et son indexation, ainsi que la conception, le développement et le déploiement d'une plateforme numérique publique permettant la recherche, la consultation et la valorisation de ce fonds, conformément aux Termes de Référence joints au présent Dossier d'Appel d'Offres (Cahier des Clauses Techniques Particulières).

2. Financement du marché

Le marché sera financé sur Budget Général de l'État, exercice 2026 -2027, sur la ligne budgétaire PTBA ; intitulée « Frais de fonctionnement des PPB », Activité : « Numériser la Pressothèque des PPB ».

3. Mode de passation du marché

La passation du marché sera conduite par l'Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

Il s'agit du recrutement d'un bureau ou cabinet pour la numérisation du fonds documentaire de la Pressothèque et le développement d'une plateforme numérique d'accès public pour le compte de la Direction Générale des Publications de Presse Burundaise.

La mission est estimée à 12 mois calendaires tel qu'indiqué dans les Données Particulières d'Appel d'Offres (DPAO) et détaillé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

4. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les conditions juridiques, techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

5. Demande de renseignements sur le Dossier d'Appel d'Offres

Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit et moyennant accusé de réception au secrétariat de la Direction Générale des Publications de Presse Burundaise, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être gratuitement consulté au bureau de la Direction Générale des Publications de Presse Burundaise, tous les jours ouvrables de 7h30 à 15h30, et pourra être obtenu auprès de la Direction Générale des Publications de Presse Burundaise sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant de cent mille francs burundais (100.000 FBU) non remboursables dont la moitié est versée sur le compte n° 06459220101-83 ouvert à la BANCOBU au nom de la DGPPB ou au 6600556064 ouvert dans les livres de la KCB au nom de la DGPPB et l'autre moitié sur le CC10003 au nom de l'OBR ouvert à la BRB. Le bordereau de versement fait partie des pièces constitutives de l'offre. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au secrétariat de la DGPPB au plus tard 10 jours calendriers avant la date limite de dépôt des offres.

7. La validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

Les offres doivent être remises à la Direction Générale des Publications de Presse Burundaise, sise à Rohero I avenue de la JRR immeuble Le Savonnier N°17, BUJUMBURA-BURUNDI, Tél. 22 27 87 56 / 22 21 45 64, e-mail : lerenouveau.digital@gmail.com

8. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le 19/11/ 2026 à 10 heures précises.

Toute offre déposée après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence du soumissionnaire consulté ou de son représentant. Un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics participera comme observateur conformément à l'article 22 point 9 du Code des Marchés Publics.

La séance d'ouverture se tiendra dans la salle de réunion de la Direction Générale des Publications de Presse Burundaise, en date du 19./11./ 2026 à 10h30.

L'ouverture des offres se fera en deux temps conformément à l'article 91 du Code des Marchés Publics.

10. Présentation des offres

Les pages des offres doivent être numérotées, paraphées et comprendre une table des matières.

11. Durée du contrat

La durée du contrat est fixée à douze (12) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations, selon le chronogramme de phases décrit dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), avec paiement échelonné en fonction des livrables validés par phase. Cette durée peut être prorogée par avenant en cas de retard dûment justifié et non imputable au prestataire (notamment en cas d'écart significatif entre la volumétrie estimée et la volumétrie réelle constatée à l'issue de la phase de cadrage).

12. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : la Direction Générale des Publications de Presse Burundaise, sise à Rohero I avenue de la JRR immeuble Le Savonnier N°17, BUJUMBURA-BURUNDI, Tél. 22 27 87 56 / 22 21 45 64, e-mail : lerenouveau.digital@gmail.com

Fait à Bujumbura, le 17/ ٠٥./ 2026

Le Directeur Général a.i Des Publications De Presse Burundaise

Donat MAGANYA

